

L'agentivité des noms d'événements : diagnostic et construction sémantique

Richard Huyghe
Université de Fribourg

Ce travail se veut une contribution aux études récentes portant sur les propriétés morphologiques, sémantiques et syntaxiques des noms d'action en français (cf. Marín & Villoing 2012, Jacquey & Knittel 2015, Magri-Mourgues & Roy 2015).

Nous adoptons ici une définition large des noms d'action (Nact), comme lexèmes nominaux qui expriment l'aspect dynamique. Les noms en question décrivent des situations (éventualités) qui impliquent un changement ou un transfert d'énergie.

Les Nact peuvent être identifiés d'après un faisceau de tests convergents, incluant la compatibilité avec les expressions temporelles (*lors de l'opération, Le tournage a duré trois mois*), les verbes événementiels (*Une arrestation a eu lieu dans le village hier*), les verbes d'aspect (*La réunion a commencé à 10h*), l'expression *un mode de* (*un mode d'achat*), et certaines périphrases aspectuelles (*une exploration en cours*) (cf. Gross & Kiefer 1995, Godard & Jayez 1996, Anscombe 2000, Arnulphy 2012, Gréa & Haas 2015, *i.a.*).

L'association aux Nact d'une structure argumentale, dans certaines constructions au moins (cf. Grimshaw 1990, Borer 2003), implique que ces noms peuvent assigner des rôles thématiques à leur environnement linguistique. Ainsi dans :

(1) *la destruction de la ville par l'ennemi*

les rôles d'agent et de patient sont assignés respectivement à *la ville* et *l'ennemi*.

Nous souhaitons approfondir ici l'examen des propriétés agentives des Nact. Notre approche est résolument lexicale, et nous considérons comme agentif tout Nact qui, dans une acception donnée, peut se construire :

- (i) avec un SP introduit par *de, par* ou *entre* et qui renvoie à l'agent de l'action, ou
- (ii) comme objet d'un verbe support actionnel tel que *faire, effectuer, procéder à, commettre*, etc., dont la contrainte d'agentivité est, du fait de la transparence sémantique du verbe, reportée sur le complément.

(2) a. *l'enquête du juge d'instruction*
b. *l'annonce des résultats par le jury*
c. *un débat entre plusieurs commentateurs*

(3) a. *Pierre fait {une promenade / un transfert de fonds / une déclaration}*.
b. *Il effectue {une recherche / un saut vertigineux / un vol de reconnaissance}*.
c. *Il procède à {l'analyse des données / l'audition des témoins / l'installation du logiciel}*.

Ces deux conditions permettent de diagnostiquer la (non-)agentivité des Nact :

(4) Nact agentifs :

fabrication, licenciement, cambriolage, conversation, promenade, déménagement, etc.

(5) Nact non agentifs :

naissance, explosion, dénouement, disparition, échouage, évaporation, éclosion, etc.

Nous nous interrogeons sur la construction, l'origine et les déterminations sémantiques de l'agentivité ou de la non-agentivité des différents Nact. L'accent sera mis sur trois points.

1. Certains Nact agentifs vérifient (ii) mais pas (i). Il s'agit des Nact massifs dérivés de V intransitifs, comme *jardinage, natation, jonglage*, qui peuvent figurer dans l'expression *faire du N*, mais qui, bien qu'ils dérivent de verbes, n'admettent pas de complément agentif (*??le jardinage de Pierre*). Il apparaît que l'agentivité des Nact n'est pas nécessairement exprimable dans une structure de complémentation adnominale.

2. En cas de nominalisation, la (non-)agentivité est issue du verbe, mais elle peut être sélective au sens où elle se réduit à une valeur unique pour des verbes bivalents. Tel est le cas de certaines nominalisations non agentives issues de verbes à double interprétation :

(6) a. *La situation s'est améliorée > l'amélioration de la situation*

b. *Le maire a amélioré la situation > ??l'amélioration de la situation par le maire*

La nominalisation opère ici strictement sur la forme neutre ou anticausative en *se V*. Ces variations du trait agentif justifient dans certains cas l'existence de doublons morphologiques, tels que ceux en *-age* et *-ment* dans des paires comme *réchauffage / réchauffement* (cf. Kelling 2001).

3. Certains Nact non déverbaux vérifient (i) et (ii) et se caractérisent donc comme des noms agentifs :

(7) a. *une grève des ouvriers, le procès des dirigeants du pays par la CPI, un esclandre entre plusieurs personnes*

b. *Pierre a {effectué un long périple / commis un crime / fait un stage en entreprise}.*

L'existence de tels Nact indique que l'agentivité n'est pas nécessairement d'origine verbale. Ses conditions d'expression dépendent *in fine* du type d'éventualité décrite, et non fondamentalement d'une catégorie grammaticale.

Références

- Anscombe, Jean-Claude. 2000. Eléments de classification des noms processifs. *BULAG Hors-Série*, 345-364.
- Arnulphy, Béatrice. 2012. *Désignations nominales des événements. Etude et extraction automatique dans les textes*. Thèse de doctorat, Université Paris Sud.
- Borer, Hagit. 2003. Exo-skeletal vs. endo-skeletal explanations: syntactic projections and the lexicon. In *The Nature of Explanation in Linguistic Theory*, J. Moore, M. Polinski (éds), Stanford : CSLI Publications, 31-67.
- Godard, Danièle & Jacques Jayez. 1996. Types nominaux et anaphores : le cas des objets et des événements. *Cahiers Chronos* 1, 41-58.

- Gréa Philippe & Pauline Haas. 2015. *Mode de N et type de N : de la quasi-synonymie à la disjonction sémantique, étude fréquentielle de distribution nominale. Langages* 197.
- Grimshaw, Jane. 1990. *Argument Structure*. Cambridge Mass. : The MIT Press.
- Gross, Gaston & Ferenc Kiefer. 1995. La structure événementielle des substantifs. *Folia Linguistica* 29, 43-65.
- Jacquey E. & Knittel M.L. (éds). 2015. *Nominalisations et corpus. Verbum* 37, n°1/2015.
- Kelling, Carmen. 2001. Agentivity and suffix selection. In *Proceedings of the LFG01 Conference*, M. Butt, T. Holloway King (éds), Stanford : CSLI Publications, 147-162.
- Magri-Mourgues V. & Roy I. (éds). 2015. *La nominalisation. Du fait de syntaxe aux effets de sens. Le Français Moderne* n°1/2015.
- Marín R. & Villoing F. (éds). 2012. *Nominalisations : nouveaux aspects. Lexique* 20.